

## Les Amis Pêcheurs d'Emerchicourt

### Assemblée générale du 27 novembre 2016



Une année de défi pour le président Michel GERMAIN et son équipe qui, après un an d'élection, devaient montrer leur volonté de rendre l'association saine et innovante. Mission accomplie, à voir les nombreux membres présents, le jour de l'assemblée.



M. le président, après avoir remercié l'assistance, ainsi que la présence de M. le Maire accompagné du 1<sup>er</sup> adjoint et d'un conseiller municipal, présenta avec la vice-présidente, le rapport moral très dense. Le rapport financier fut ensuite présenté par le trésorier.

Il fut très agréable à M. le Maire de prendre la parole pour féliciter l'action de ces bénévoles et les résultats obtenus. M. le président remit à M. le Maire, comme le veut la tradition, depuis la création de l'association des Amis Pêcheurs, un chèque de 1 000 euros, à l'ordre du Centre Communal d'Action Sociale. A l'issue de cette réunion, chaque participant s'est vu remettre un cadeau de remerciement pour son fair-play, lors des parties de pêche de la saison.

**Détaillons un peu le rapport moral :** Lors de la reprise du site, la nouvelle équipe a entamé divers travaux sur les étangs, cela pendant 3 mois. Le local a été également relooké, les vieilles caravanes qui servaient de réserves de matériels ont été remplacées par un conteneur maritime fraîchement repeint.

Rien n'a été oublié, un abri a été construit en bordure du marais pour les nuits à carpes, parfois fraîches ou pluvieuses. Pour le confort douillet des poissons, les frayères ont été réparées. Pour la sécurité des pêcheurs, les berges ont été renforcées ainsi que le pont. Un élagage sérieux des arbres a permis d'éclaircir le site. Les week-ends, une petite terrasse est installée pour les visiteurs.

La signalisation a également été revue et de nouveaux panneaux ont été mis place. Bientôt deux emplacements handicapés seront matérialisés sur le parking. Pour terminer avec les travaux, on peut remarquer qu'un nouveau terrain de pétanque a été créé, la barrière réparée, les toilettes rénovées et accessibles la journée.



La saison de pêche 2016 a commencé le samedi 19 mars, sous un beau soleil. Une quarantaine de pêcheurs étaient à l'action, les bourriches ont été bien garnies, une tanche d'un kilo cinq a été sortie.

**Les moments fort de l'année :** Opération œufs de Pâques avec l'école Aragon, première nuit à carpes, concours de boules, participation aux 14<sup>èmes</sup> Pourchiaunades, tous les week-ends de juin pêche à la truite, seconde nuit à carpes.

Durant les mois de juillet et août une nouvelle nuit à carpes, des petites restaurations et barbecue ont été organisés. Un dernier concours à truites en septembre, début novembre dernière nuit à carpes avec une prise autour des dix kilos.

Durant la saison, 5 samedis ont été retenus pour le challenge d'Albert (premier garde du marais). Les pêcheurs ont fait peser leurs prises afin de les transformer en points. Trois pêcheurs ont été récompensés généreusement, lors de cette assemblée.

La météo étant propice, de nombreux pêcheurs ont pu s'adonner à leur passion jusqu'en novembre.

**Le marais est fermé le jour du repoissonnement et rouvrira le samedi 11 mars 2017.**

**Brochet autorisé jusqu'au 31 décembre 2016**

**Cette année, nous comptons 210 cartes mensuelles et 278 invitations journalières. Pour la saison 2017, vous pouvez venir retirer votre carte au marais le samedi et le dimanche, entre 10h et 13h.**



### Repoissonnement le 3 décembre 2016

Un public émerveillé par la qualité des spécimens qui vont rejoindre les locataires de l'étang. La présence de plusieurs élus dont M. le Maire montre l'importance de cette opération qui fait vivre un plan d'eau à proximité de chez soi, tout le monde n'a pas les moyens d'aller pêcher dans la Somme ou ailleurs.

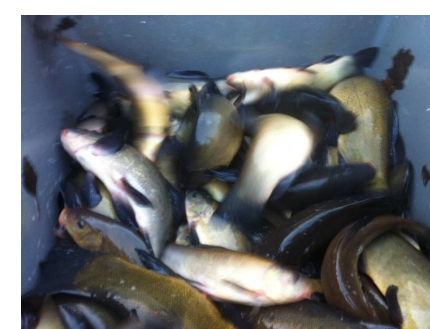


Un fournisseur sérieux. Le repoissonnement, prévu à 11h, n'a pas été décalé. Cela est important pour la santé des poissons, impatients de retrouver leurs congénères **les carpes,**

**les gardons,**



**et les tanches.**



A l'issue de cette opération bien menée, le comité offrit le verre de l'amitié.

Pour l'occasion, le président rappela qu'à partir de ce jour la saison était terminée.

La pêche est donc interdite jusqu'au samedi 11 mars 2017, 7 heures.

Seule la pêche aux carnivores (brochets sandres) est autorisée jusqu'au 31 décembre 2016.

M. le premier adjoint excusa également M. le Maire pour son départ rapide, mais une autre réunion l'attendait impérativement.